



**IL EST IMPORTANT QUE CE
COMMUNIQUÉ SOIT AFFICHÉ,
EN TOUT TEMPS AU TABLEAU
DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU
TRAVAIL.**

SSTCOM - Mars 2003

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SYMBOLES ET CATÉGORIES DE DANGERS



**Catégorie A
Gaz comprimés**

Contenu sous haute pression. La bouteille peut exploser ou éclater si on la soumet à la chaleur, l'échappe ou l'endommage



**Catégorie D,
Division 2
Matières toxiques
et infectieuses:
autres effets
toxiques**

Substances toxiques. Peuvent causer une irritation. L'exposition répétée peut causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres atteintes permanentes.



**Catégorie B
Matières
inflammables et
combustibles**

Ces matières peuvent prendre feu lorsqu'elles sont exposées à la chaleur, à des étincelles ou à une flamme. Elles peuvent s'enflammer.



**Catégorie D,
Division 3
Matières toxiques
et infectieuses:
Matières
Infectieuses**

Ces matières peuvent causer des maladies ou des affections graves. Une exposition importante peut entraîner la mort.



**Catégorie C
Matières
comburantes**

Ces matières peuvent causer un incendie ou une explosion lorsqu'elles entrent en contact avec du bois, de l'essence ou un autre combustible.



**Catégorie E
Matières
corrosives**

Ces matières peuvent causer des brûlures aux yeux, à la peau ou à l'appareil respiratoire.



**Catégorie D,
Division 1
Matières
toxiques et
infectieuses:
effets toxiques
immédiats et
graves**

Substance toxiques. Une seule exposition peut être mortelle ou causer des atteintes graves ou permanentes à la santé.



**Catégorie F
Matières
dangereusement
réactives**

Exposées à la lumière, à la chaleur, à des vibrations ou à des températures extrêmes, ces matières peuvent réagir violemment et causer une explosion ou un incendie, ou libérer des gaz toxiques.